



Genève, le 23 janvier 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint de l'Etat de Genève, des communes de Soral, Chancy, Avusy et Perly-Certoux, de la République française, du Département de la Haute-Savoie, du Pôle métropolitain du Genevois français, de la Communauté de communes du Genevois et des communes de Saint-Julien-en-Genevois, Viry et Valleiry

Solutions pragmatiques pour désengorger les petites douanes

Quelque 600'000 mouvements routiers sont enregistrés chaque jour aux frontières entre Genève et le canton de Vaud et la France. Plusieurs axes principaux étant saturés, une partie du trafic transfrontalier de transit se reporte sur le réseau secondaire notamment au sud du canton. Certains villages se retrouvent ainsi engorgés et font face à des nuisances et des problèmes de sécurité pour leurs habitants. L'ensemble des autorités compétentes ont signé le 23 janvier 2018 une lettre d'intention et s'engagent à mettre en œuvre. Un programme d'action permettant de diminuer les flux et d'améliorer la qualité de vie des communes concernées.

L'agglomération franco-valdo-genevoise connaît un rythme de croissance économique et démographique parmi les plus élevés d'Europe. Corollaire de cet essor, la mobilité pendulaire croît massivement, avec près de 600'000 passages quotidiens aux frontières franco-valdo-genevoises. Face à la saturation actuelle des réseaux autoroutiers et des principales pénétrantes transfrontalières, et dans l'attente de nouvelles perspectives de développement des transports collectifs (lignes de tram, Léman Express, lignes de bus transfrontalières), de plus en plus de pendulaires franchissent en voiture les frontières entre Genève, la Haute-Savoie et l'Ain en transitant par les petits points de passage frontières.

Les communes françaises de Valleiry, Viry et Saint-Julien, ainsi que les communes genevoises de Soral, Avusy, Chancy et Perly-Certoux sont particulièrement concernées par ce phénomène, qui génère des nuisances et des problèmes de sécurité pour leurs habitants. Afin de diminuer de manière tangible le trafic pendulaire motorisé de transit aux heures de pointes du matin et du soir, l'ensemble des partenaires compétents se sont engagés à mettre en œuvre un ambitieux plan d'actions transfrontalier visant à réduire de manière drastique le trafic pendulaire qui transite par les douanes de Soral II, Sézegenin, Chancy II et Certoux.

Une lettre d'intention a été signée le 23 janvier 2018 pour définir les actions à mener. Le programme prévoit notamment, dès 2018, de nouvelles solutions pour promouvoir le covoiturage, comme par exemple le test d'une voie réservée à ce mode de transport à la douane de Thônex-Vallard et l'expérimentation du covoiturage dynamique entre Valleiry et Bernex. La mise en service de nouvelles lignes transfrontalières de transport public (Viry – Soral – Bernex et Archamps – Collonge – Bachet), ainsi que la création de parcs-relais et d'aires de covoiturage viendront ensuite compléter le dispositif.

Si ces mesures ne permettent pas de diminuer le trafic pendulaire aux petits passages frontières à l'horizon fin 2019, de nouvelles actions seront envisagées par les signataires. Un test visant à limiter l'accès des petites douanes pendant les heures de pointe aux seuls

covoitureurs, bus et deux-roues, pourrait alors notamment être mené pendant six mois.

[La lettre d'intention peut être consultée en cliquant sur ce lien.](#)

VERBATIM :

M. Luc BARTHASSAT, conseiller d'Etat chargé du DETA

«La signature de cette lettre d'intention constitue une avancée prometteuse en matière de coopération entre nos deux pays dans le domaine des transports, elle montre notre intérêt commun pour réduire les nuisances des riverains tout en développant, dans l'attente de la mise en service du Lemman Express, des solutions pragmatiques pour toutes les personnes qui se rendent à Genève pour y travailler. Parmi ces solutions, le covoiturage en est une essentielle, et nous devons en assurer sa promotion ensemble. Le ministère de l'intérieur français a d'ailleurs confirmé à cet effet que le poste frontière de Soral est un secteur à forts enjeux pour le covoiturage, avec ceux de Thônex-Vallard et de Bardonnex.»

M. Pierre LAMBERT, préfet de la Haute-Savoie

«De nouveaux modes de transport pour plus de fluidité dans le passage des frontières en Suisse, tel est l'objectif de cette expérimentation que je souhaite voir réussir et ouvrir la voie à un changement salutaire des déplacements de nos concitoyens.»

M. Christian MONTEIL, président du Département de la Haute-Savoie

«La saturation du réseau routier secondaire aux heures de pointe crée d'incontestables nuisances pour les habitants des communes frontalières dans le secteur des petites douanes, et il est important d'y remédier en faisant appel à la responsabilité des usagers. C'est pourquoi le Département de la Haute-Savoie est favorable à la mise en place d'un dispositif privilégiant les mesures d'encouragement à l'utilisation des transports en commun et du covoiturage, afin de désengorger rapidement les axes pénétrants avant que la mise en circulation des grandes infrastructures de transport en commun attendue pour 2019 produise ses pleins effets.»

M. Jean DENAIS, président du Pôle métropolitain

«La saturation des réseaux routiers constitue incontestablement un point noir de l'agglomération du Grand Genève. Elle pose d'importants problèmes de sécurité pour les habitants des communes françaises et suisses traversées aux petits passages de douanes. Elle pose plus globalement des problèmes de qualité de l'air, de santé publique et de compétitivité. A travers ce plan d'actions transfrontalier de mobilité, nous proposons une série de mesures concrètes, équilibrées, respectueuses de chacun et totalement inédites sur notre territoire.»

M. Pierre-Jean CRASTES, président Communauté de communes du Genevois

«Trouvant son origine dans une décision visant à conduire des tests pour mesurer les effets d'une prolongation des horaires de fermetures de la douane de Soral, cette lettre d'intention est le résultat de plus d'un an de négociation pour aboutir à un plan d'action ambitieux engageant chaque partie mais aussi l'utilisateur qui doit faire aussi sa part du chemin en adoptant de nouvelles pratiques.»

M. Raoul FLOREZ, maire de Soral

«Je me réjouis de cet accord, ce d'autant qu'il prévoit les études préliminaires d'opportunité et de faisabilité concernant le contournement du village de Soral, qui vont démarrer dès

maintenant suite à l'approbation des crédits nécessaires par le Grand Conseil.»

M. Fernand SAVIGNY, maire de Perly-Certoux

«La commune de Perly-Certoux est particulièrement satisfaite de ce premier accord transfrontalier qui a permis aux communes concernées de se réunir autour de la table pour trouver des solutions aux problèmes de circulation transfrontaliers.»

M. Antoine VIELLIARD, maire de St Julien

«C'est une excellente lettre d'intention qui reste à traduire dans les actes pour conduire à des résultats au services des habitants.»

M. André BONAVENTURE, maire de Viry

«Les communes limitrophes de la frontière subissent un fort trafic routier. Par la mise en œuvre de cette lettre d'intention, j'espère que les habitants pourront bénéficier de meilleures conditions de déplacement. Avec cette démarche, nous saisissons l'opportunité de développer de nouveaux services transfrontaliers.»

M. Frédéric MUGNIER, maire de Valleiry

«Très heureux de participer à cet accord sur les solutions pour atteindre des objectifs ambitieux d'apaisement du trafic en traversée des petites douanes.»

Pour tout complément d'information :

- **Etat de Genève:** M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Thomas Putallaz, secrétaire général adjoint, DETA, T. +41 79 417 09 69
- **République française:** M. Jean-Marc Bassaget, sous-préfet de Saint-Julien-en-Genevois, T. +33 4 50 35 37 08, pref-secretaire-sp-saintjulien@haute-savoie.gouv.fr
- **Département de la Haute-Savoie:** Mme Cécile Menu, responsable presse, T. +33 4 50 33 58 61, media@hautesavoie.fr
- **Pôle métropolitain du Genevois français:** M. Sébastien Jerdelet, responsable communication, T. +33 6 30 91 48 16, sebastien.jerdelet@genevoisfrancais.org
- **Commune de Soral:** M. Raoul Florez, maire, T. +41 79 625 04 91
- **Commune de Chancy:** M. Patrick Bouvier, maire, T. +41 22 756 90 50
- **Commune d'Avusy:** M. René Jemmely, maire, T +41 79 606 30 60
- **Commune de Perly-Certoux:** M. Fernand Savigny, maire, T. +41 22 721 02 50 ou +41 22 721 02 54